

Cette fraction du Bugey actuel fut tellement allobroge qu'augmentée plus tard de certaine partie de la Sapaudie et de l'Allobrogie, elle forma le diocèse de Belley, diocèse composé, selon l'usage, de fidèles de même nationalité. Quant aux Ambarres, si nous les mettons entre Loyette, Lagnieu et L'Huis, à la place des Allobroges d'outre-Rhône de l'*Atlas*, c'est que nous avons pour preuve la citation de Strabon : « Le Rhône, descendu dans la plaine des Allobroges et des Ségusiens (Ségusiaves), se joint à la Saône à l'endroit où est Lyon (1). » Dans cette description, Strabon a en vue de décrire le cours du Rhône depuis Cordon jusqu'à Lyon. Donc il faut mettre les Allobroges (propres) d'un côté, et les Ségusiens (Ségusiaves) de l'autre; donc il n'y a pas de place pour les Allobroges *trans Rhodanum*. Si Strabon ne parle pas des Ambarres, qui habitaient les cantons de L'Huis et d'Ambérieux, c'est que déjà ce peuple n'avait plus d'autonomie, il était partie inhérente de la *provincia Lugdunensis*, et les Ségusiaves seuls, à cause de Lugdunum, avaient conservé quelque lustre; c'est ce que prouve encore Ammien Marcellin : « Le Rhône, dit-il, « passe entre la Sapaudie et le pays des Séquanes, et « poursuit son cours laissant à la gauche la Viennoise (les « *Allobroges*), à la droite la Lyonnaise (les *Ségusiaves* « *Ambarres*) (2). » Et César ne dit-il pas : « Indè in Allobrogum fines, ab Allobrogibus in Segusiavos exercitum ducit. Hi sunt extra provinciam trans Rhodanum primi (3) ? » Donc nous avons quelque raison de placer les Ambarres entre Loyette, Lagnieu et L'Huis.

(1) Rhodanus indè in campestria *Allobrogum et Segusianorum* lapsus apud Lugdunum cum Arare concurrat (Strab., lib. IV, p. 186).

(2) (Rhodanus) per Sapaudiam fertur et Sequanos; longèque progressus Viennensem latere sinistro perstringit, dextro Lugdunensem (Am. Marcell. lib. XX, c. p. 2).

(3) Cæsar, *Com.*, lib. I, § 10.